

L'HOMME DE LA ROCHE. CHRONIQUE

DE LA VILLE DE LYON,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an. . . 16 francs.

Pour six mois. . . 8

Pour trois mois. . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,

Rue Mercière, 58 au 1^{er}.

ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

On rendra compte de tous les ouvrages dont 2 exemplaires seront déposés au Bureau.

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces. — Lithographies, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

Par un avis en date du 8 de ce mois, M. le maire de la Croix-Rousse fait connaître que M. le juge de paix du troisième arrondissement de Lyon, procédera, dans la salle de ses audiences, à l'Hôtel-de-ville de Lyon, pendant huit jours consécutifs, de midi à deux heures, à dater du lundi 17 du courant, à l'enquête de *commodo* et *incommodo* qui sera ouverte pour constater l'opinion des propriétaires et des habitants de la Croix-Rousse pour ou contre l'acquisition d'une partie des propriétés du sieur Philibert Laforest, dont la cession est nécessaire pour ouvrir le prolongement de la rue Pailleron jusqu'à la Grande-Rue.

En conséquence, lesdits propriétaires ou habitants seront admis, pendant le délai de huitaine ci-dessus fixé, à donner à M. le juge de paix leur avis favorable ou contraire à l'acquisition dont il s'agit.

Le 29 janvier, il a été retiré du Rhône, près de Mondragon, le cadavre d'un inconnu, âgé de 35 à 40 ans, cheveux et barbe noirs et grisonnants, nez pointu et bien fait, menton rond, mâchoire garnie, taille d'un mètre 60 à 70 centimètres.

Les vêtements consistent :

1. En un habit drap bleu, colet en velours, boutons en soie.
2. Pantalon drap bleu en bon état.
3. Gilet drap bleu, ayant le dos en étoffe de laine grossière de couleur verte, la doublure en grosse toile et les boutons en cuivre.

4. Un gilet de tricot en coton.
5. Caleçon en toile descendant jusqu'à la cheville.
6. Chemise en calicot marquée J. B.
7. Une paire de bas coton bleu non marqués, garnis au talon.
8. Une paire de souliers lacés.
9. Une cravate soie noire en bon état.
10. Un mouchoir de poche en coton, rayé blanc et rouge, usé.

Ce cadavre présentait à la partie supérieure de la tête, une plaie contuse avec fracture, qui paraît avoir occasionné la mort, et indiquer que l'individu s'est suicidé ou a été la victime d'un meurtre.

Il paraissait avoir séjourné dans l'eau pendant environ 20 jours.

Un individu, remplaçant pour le service militaire, de passage à Lyon, se rendant à Digne, pour être incorporé au 41^e régiment de ligne, a été victime d'une fanfaronnade déplorable dans ses résultats ; ce malheureux s'étant engagé, pour un pari, à boire un litre d'eau-de-vie, a succombé quelques instants après, à l'hôpital, où il avait été transporté immédiatement dans un état désespéré.

Deux individus ont été arrêtés pour vol, à l'aide d'effraction intérieure, d'une somme de 400 fr., au préjudice d'un aubergiste de la rue Poulaillerie, où ils avaient passé la nuit.

Les agents de la police de sûreté ont arrêté de-

puis quelques jours plusieurs filles prostituées, courant sur la voie publique, ainsi que plusieurs individus implorant la charité des passants.

Dans la journée du jeudi, 13 de ce mois, des voleurs se sont introduits, à l'aide de fausses clés dans les appartements de Mad. Sigaud, fabricante de parapluies, au coin de la rue Merière et de la Galerie de l'Argue, et ont enlevé une somme de deux cents fr., et une montre en or ; en se retirant ils ont laissé ouverte la porte de la chambre.

Lundi, 10 février, un vol audacieux a été commis à l'aide d'escalade et d'effraction, au préjudice du sieur Mainfroy, propriétaire et cultivateur dans la commune d'Oullins. Les malfaiteurs ont enlevé une somme de 106 fr. et trois bagues en or.

Encore un triste exemple des funestes conséquences de l'abus des liqueurs fortes. Il y a quelques jours un boulanger nommé C..., demeurant sur le quai Bourgneuf, après avoir avalé une trop grande quantité de boissons spiritueuses, a été frappé, presque immédiatement, d'asphyxie, et a succombé au milieu des plus horribles souffrances.

Le nommé Montuelard, industriel de profession, a été arrêté avant-hier sous la prévention de vol, et trouvé nanti d'une somme de 200 fr., dont il n'a pas pu justifier la propriété.

FEUILLETON.

THÉÂTRES.

Rien de bien neuf cette semaine écoulée. Et, franchement, ce serait un vrai métier de chanoine que celui de feuilletonniste, si nos théâtres nous laissaient trente jours par mois dans ce délicieux *far niente* ; mais dans leur intérêt et sans penser à notre repos (voyez jusqu'où va le désintéressement), nous leur conseillons un peu plus d'activité, et plus de variété dans le choix des spectacles de chaque jour. — Je ne parle ici que du Théâtre Royal.

Je sais bien qu'on va de suite me jeter à la tête les nombreuses maladies qui font en ce moment de notre troupe lyrique une véritable succursale des Invalides ; cependant, j'ai la conviction qu'en dépit des rhumes, catarrhes, toux, enrouements, asthmes, maladies de poitrine, et tous les maux plus ou moins radicalement guérissables par l'emploi de la pâte pectorale de Nafé d'Arabie, ou du sirop de *Stachas*... etc., etc., etc. malgré tout cela, dis-je, j'ai la conviction qu'on pourrait mieux faire.

Soyons, avant tout, historiens véridiques, et disons que, malgré le peu d'attrait qu'offraient les spectacles, le Grand-Théâtre a eu cette semaine, un peu moins que la précédente, l'aspect d'un vaste désert.

Procédons par ordre.

Dimanche. — Un mot du *Pré aux Clercs*. L'œuvre d'Herold a été cette fois, hâtons-nous de le dire, plus convenablement exécutée que le mercredi précédent ; aussi vous l'avez vu, ou plutôt entendu, Mesdames et Messieurs, point de sifflets à la chute du rideau. Ce n'est pas que l'ensemble ait été irréprochable, bien loin de là !... Diable ! mais enfin, avec de l'indulgence, cela pouvait passer. Ajoutons, pour être juste, que Mlle Jolly a délicieusement chanté son grand air du deuxième acte. Ce qui nous a paru le plus comique dans le rôle de Cantarelli ; c'est la partie vocale.

Lundi. — La *Tour de Nesle* et la *Vieille*... pour mémoire.

Mardi. — La *Vieillesse d'un Grand Roi* et le *Diable Boiteux*. Le ballet avait attiré une apparence de monde et a été revu avec plaisir. Rien de gracieux et d'élégant comme le pas de M. et Mme Finart, aussi a-t-il été couvert d'applaudissements. Les braves n'ont pas plus fait défaut à notre ravissante sylphide, pleine de candeur et de grâce modeste sous le costume féminin, autant que pétulante et légère sous l'habit du jeune cavalier espagnol.

Mercredi. — Le *Domino Noir* et le *Vieux Célibataire*. Qui est-ce qui dit que la comédie est morte ? morte à Lyon, morte en France, morte partout ?

qui est-ce qui dit ça ? Si celui qui tient de semblables propos a assisté mercredi à la reprise du *Vieux Célibataire*, il peut se vanter d'avoir reçu un démenti formel. Cette comédie, sur le mérite de laquelle nous ne reviendrons pas, a été revue avec le plus grand plaisir, et les acteurs, sans conteste, ont droit à une bonne part du succès de cette reprise. Nous citerons en première ligne, Valmore, Mmes Desbrières et Lefebvre, auxquels le public a prouvé qu'il était de notre avis.

Jeudi. — La *Sylphide* et *Mlle de Belle-Isle*, spectacle piquant et neuf, soit dit sans méchanceté.

Vendredi. — La *Pie* et *Isabelle*... Spectacle *ejusdem farinae*.

Quelques cris, quelques sifflets, bon nombre de mots fort comiques, ont fait les frais de plusieurs entr'actes... On voulait Levasseur, on demandait les représentations de Levasseur, auxquelles la maladie de notre premier ténor, a seule mis obstacle jusqu'à ce jour... Enfin humble et tremblant, le régisseur se présente et fait connaître au public le véritable motif qui a empêché l'administration de rien conclure de positif avec M. Levasseur... « C'est, dit-il, l'indisposition vraiment sérieuse de M. Siran... » En vérité, reprend un gros monsieur fort capable, il est fort ridicule que M. Siran se permette d'être sérieusement malade, juste au moment où nous avons envie d'entendre M. Levas-

Nous nous empressons de rectifier une erreur qui s'est glissée dans notre dernier numéro.

Ce n'est pas comme auteurs d'un vol que le nommé Pierre Lépine et la fille Jeanne Marie Christophe ont été arrêtés; c'est simplement comme témoins. Quant aux auteurs de ce vol, ils sont sous la main de la justice.

Le sieur Pierre Lépine et la nommée Jeanne Marie Christophe ont été remis immédiatement en liberté.

Dimanche dernier, les agents de la police de sûreté ont arrêté, dans une maison de la rue des Gloriettes, à la Croix-Rousse, les nommés François Conte, âgé de 40 ans, et Jean-Marie Sage, âgé de 42 ans.

Le premier, évadé depuis le 28 janvier dernier, de la maison d'arrêt de Sémur, et en outre accusé d'être l'un des auteurs des vols nombreux qui ont eu lieu depuis quelque temps dans les troncs des églises. Le second est prévenu de complicité dans ces vols.

Notre ville est, dit-on, compromise pour plus de 500,000 fr. dans la faillite de M. Giles, de Paris. Si ce sinistre se confirme, nous craignons qu'il ne porte un rude coup à plus d'une maison de Lyon.

On annonce au premier jour une représentation extraordinaire au bénéfice de M. Barqui, l'un des meilleurs acteurs comiques du Gymn.

Le spectacle se composera de :

1° *Les trois épiciers de Poitiers*,

Vaudeville en trois actes du théâtre des Variétés.

Cette pièce qui fait courir tout Paris, est destinée à faire époque dans les fastes du théâtre de la place des Jacobins.

Le bénéficiaire qui mérite si bien la faveur que le public lui accorde depuis long temps, jouera le rôle de M. Leturc, l'un des trois épiciers.

2° *Le cheval de Créquy*,

Comédie-vaudeville en deux actes.

Nommer MM. Alexandre, Rousseau, Barqui et Mmes Thibaut et Adam, doit prédire d'avance le succès de la pièce.

3° *Le Paralyse de Mahomet*,

Vaudeville en un acte du théâtre du Gymnase.

Il n'y aura pas assez de place pour la foule, assez de rire pour les pièces; et assez de bravos et de succès pour les acteurs que nous avons nommés.

GYMNASSE EQUESTRE FRANCONI.

Aujourd'hui dimanche, 16 février.

La Contredanse Militaire et Villageoise, dansée par 8 chevaux.

Mayeux ou l'Homme à la mode, scène à travestissements, par M. Bastien.

Yorck, cheval Irlandais dressé par M. L. Franconi.

Jeux Romains, par M. Antonio.

seur. Comprenez-vous toute la portée de ce mot sublime : *Se permettre d'être sérieusement malade*... O Béotiens !...

Au Gymnase toujours Carter..... Carter qui n'a pas trop à se louer du public, singulier public en effet, que celui de notre bonne ville de Lyon, public que rien ne satisfait et qui semble prendre à tâche de ne pas trouver étonnant, ce qui étonne tout le monde. Nous avons entendu lors de la première représentation, donnée par le célèbre dompteur, de plaisantes conversations à ce sujet, de singulières opinions émises par différents spectateurs...

Ce n'est que ça, disait un esprit fort, mais je n'y vois rien d'étonnant....

Un homme raisonnable. — Vous préférez Van-Amburg ?

L'esprit fort. — Je ne l'ai jamais vu.

L'homme raisonnable. — Vous trouvez Martin bien supérieur ?

L'esprit fort. — Je ne le connais pas non plus...

L'homme raisonnable. — Vous n'avez peut être jamais vu ce genre de spectacle ?

L'esprit fort. — Jamais.

L'homme raisonnable. — Et vous n'êtes pas étonné ?

L'esprit fort. — Non...

L'homme raisonnable. — Vous êtes difficile.

L'esprit fort. — Je m'attendais à voir ce tigre

M. Redisha, grotesque anglais.

Groupes Chinois, par M. Gillet, Aurélio et Antonio.

Rob-Roy, cheval Anglais dressé par M. V. Franconi.

Robert-Macaire, scène comique.

Intermèdes des Clowns.

Exercices divers.

Nota. — MM. Franconi ont l'honneur de prévenir qu'ils n'ont plus que quelques représentations à donner.

Les bals du Cirque commenceront Samedi, 22 février.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

Deux notaires, l'un de Nantes, l'autre de Clisson, poursuivis disciplinairement, ont comparu mercredi dernier devant le tribunal civil de Nantes, sous la prévention de dissimulation du prix de leurs charges.

Les débats de cette affaire, qui peut servir de pendant à beaucoup d'autres gentillesques de même nature dont M. Teste n'a pas craint de se faire l'éditeur, ne se sont terminés qu'hier, et le jugement sera rendu à l'une des prochaines audiences.

Trois forçats se sont évadés de compagnie, le 4 février, de l'hôpital de Rochefort, où ils subissaient un traitement dans la salle n° 4 des blessés. Là, chose extraordinaire, se trouvait un gardien, et un fanal constamment allumé devait éclairer la tentative des trois prétendus malades. Ils ont atteint, au moyen d'une chaise, une croisée peu élevée; ils ont brisé une planche, et après s'être glissés entre la cloison et le mur, ils ont pratiqué une ouverture par laquelle ils sont descendus dans la cour. Ils n'étaient alors qu'à quinze pas d'une sentinelle qui a crié : Qui vive ? — Gardes de service ! a répondu résolument l'un d'eux, et ils ont passé sans autre obstacle qu'une grille qu'ils ont franchie. Restait le mur du grand jardin, qui a été escaladé sans plus de peine, du côté de la glacière; puis ils ont gagné à travers champs sans qu'on ait encore pu les atteindre.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Pierre Henri Quénardel et celui de Marie Rose Ravez, veuve Quénardel, condamnés à mort par la cour d'assises de la Marne, pour empoisonnement d'un enfant nouveau-né.

Un événement tragique, qui a eu pour cause, à ce qu'il paraît, une méprise bien étrange et bien malheureuse, est arrivé, il y a quelques jours, auprès de Nay.

Deux hommes, les nommés Cazenave (Pierre) dit Mulet, journalier à Mirepoix, et Bignette, domestique, se retiraient chez eux, dans la soirée du 2, lorsqu'en cotoyant le canal des usines, ils aperçurent, à quelque distance, un objet acroupi sur le bord de l'eau. Il était sept heures, et la nuit était des plus obscures. « Tiens, dit l'un, prenons une pierre, et nous allons la jeter à ce gros chien noir que tu vois là-bas; et tous deux de ramasser alors un caillou et de le lancer avec tant de vigueur contre ce but, qu'ils l'atteignirent, et le virent à l'instant même tomber dans le canal. Tout en s'applaudissant de leur adresse, ils s'étaient approchés, mais quelle ne fut pas leur épouvante lorsqu'ils reconnurent qu'ils venaient de commettre un meurtre. Ce qu'ils avaient pris pour un chien était un jeune homme de 24 ans, le nommé Suiceux, domicilié comme eux dans la commune de Mirepoix; ce malheureux avait eu le crâne brisé, et il se débattait dans l'eau. Tous deux poussèrent aussitôt des cris lamentables et furent chercher des secours. Il n'était plus temps, et cinq heures après, Suiceux expirait au milieu d'une horrible agonie.

A Trieste, il y a trois semaines environ, la Schoberlechner, cantatrice qui jouissait en Italie d'une réputation fort méritée, est subitement devenue folle, à la suite de quelques rigueurs du public devant lequel elle apparaissait, pour la première fois, dans *la Norma*.

Les ouvriers tailleurs de Valenciennes viennent de former une association qui honore leur excellent esprit, et nous ne doutons pas que leur exemple ne soit suivi partout où cette institution morale n'existe pas encore.

Toutes les semaines, ils s'imposent une retenue de 10 centimes qui, joints aux 25 centimes que chaque maître tailleur fournit aussi par semaine, formeront une caisse dans laquelle seront puisés des secours pour ceux des associés qui, par maladie ou tout autre cause, seraient hors d'état de travailler.

Un événement affreux a été occasionné par un orage qui a éclaté il y a trois jours dans l'après-midi dans la commune de Villefranche. La foudre, en tombant sur le clocher de l'église, l'a renversé sur la salle d'école qui y est adossée. L'instituteur a été tué sur le coup. Six enfants ont été plus ou moins grièvement blessés; l'un d'eux, le fils du sieur Larré, négociant en laines, a eu la cuisse cassée. Il paraît que la vie d'aucun d'eux n'est en danger. La foudre est tombée dans la même journée sur le clocher de la cathédrale de Bayonne, où elle a fait des dégâts qu'on évalue à 700 francs. Une partie de la toiture a été enlevée et brisée, la girouette, placée au sommet, a été retrouvée dans le terrain attenant au cloître. L'horloge s'est éga-

l'homme le plus surprenant qui, dans ce genre, ait paru jusqu'à ce jour.

La présence de messieurs les tigres, lions et léopards, donne lieu presque tous les soirs, à de nouvelles scènes ajoutées à la petite pièce qui commence le spectacle... On dirait que les malins quadrupèdes saisissent l'à-propos pour pousser leurs harmonieux gémissements... Une fois, c'est au moment où l'amoureux se désole et soupire, que le lion *Romeo* appelle sa *Juliette*... Une autre fois, c'est au moment où la servante s'écrie, en écoutant à une porte : *Ah ! mon Dieu !... on se dispute !... j'entends la voix de mon maître*... C'est alors, dis-je, que le tigre pousse un rugissement à faire trembler la salle. Dimanche dernier, surtout, le spectacle a été fréquemment interrompu par ces sauvages morceaux d'ensemble; ce qui n'a pas empêché, *Samuel le Marchand*, de produire beaucoup d'effet, et St-Léon, de se montrer comme toujours, consciencieux et chaleureux comédien.

Au Cirque, toujours du monde, toujours des bravos pour la jolie Mad. Franconi—Kennebel, pour M. Franconi, Bastien, Redisha, Gillet, etc. Il faudrait nommer tout le monde... A propos, le Cirque a aussi montré son tigre, qui a été vu avec plaisir quoiqu'il ne soit pas bon teint.

M. Carter n'en reste pas moins à nos yeux,

X. L. X.

lement ressentie du passage du fluide électrique; les fils de fer servant à marquer les quarts d'heure, ont été trouvés rompus en plusieurs endroits.

On lit dans le *Sémaphore de Marseille*, du 6 février :

« Un événement affreux a eu lieu, avant-hier soir, dans la caserne de la Corderie. La veille, une querelle s'était élevée, à l'exercice, entre deux soldats, l'un nouvelle recrue et l'autre arrivé depuis quatre ou cinq jours au corps, en qualité de remplaçant; un militaire récemment promu au grade de caporal, le sieur Santenac, dont la conduite avait toujours été excellente, intervint pour mettre fin à cette dispute, mais au lieu d'écouter ses remontrances, l'un de ces soldats, nommé Labourié, celui qui, après avoir satisfait à la loi du recrutement, était revenu sous les drapeaux comme remplaçant, s'emporta en invectives contre le caporal, en faisant remarquer que les galons manquaient à la capote de Santenac. L'absence de ces galons s'expliquait par la nomination récente de Santenac à son grade. Labourié fut condamné à la salle de police, d'où on le fit sortir momentanément avant-hier, pour l'exercice, qui avait lieu dans la cour de la caserne; mais celui-ci, au lieu de retourner à la salle de police, s'évada, alla acheter un couteau bien effilé, et revint à la caserne avec une pensée de meurtre. Quand la nuit fut arrivée, Labourié, tenant son arme cachée, appela sur le seuil de la chambre le caporal Santenac; le caporal hésitait, par pressentiment, peut-être, à quitter sa chambre, quand il se vit saisi par Labourié, qui, l'entraînant dans le corridor, lui plongea son couteau dans la région du cœur. La mort fut à peu près instantanée; ainsi frappé, le malheureux Santenac vint tomber aux pieds de ses camarades, et expira après avoir proféré ces mots : « Je suis tué ! » Le meurtrier a été immédiatement saisi et emprisonné. »

On écrit de Caen :

Avant-hier, des bateaux pêcheurs de notre côte ont rencontré à la mer, et remorqué jusqu'à l'entrée du port de Courseulles, un bâtiment de quatre à cinq cents tonneaux, démanté de ses trois mâts. Ce bâtiment, que l'on dit être le trois-mâts américain *Liberty*, était entraîné par les vents et les courants. Il est chargé de coton.

Il y avait à bord de ce bâtiment un cadavre et un homme que l'on a vainement cherché à rappeler à la vie. Ce malheureux est mort sans avoir pu donner aucun renseignement.

On dit que le trois-mâts a été conduit hier dans le port du Havre par les bateaux qui l'ont sauveté.

Une maison de remplacement d'Angers vient de faire une faillite considérable. Elle compromet un grand nombre de familles dans le département de Maine-et-Loire.

Nous lisons dans plusieurs journaux de Paris :

Une imprudence bien coupable vient de jeter toute une famille dans le désespoir. Un jeune artiste marié et père, à la suite d'une discussion assez futile, entendit sa belle-mère dire en parlant de ses enfants : « Ils ne lui ressemblent pas heureusement, et quand ils ne seraient pas de lui, voyez le grand mal... » Ces paroles, dites dans un moment de mauvaise humeur, ne furent pas oubliées par le mari. Dès ce moment il devint sombre, rêveur, s'éloigna de sa femme. Il y a deux jours, il s'est brûlé la cervelle. Les portraits de ses deux enfants qu'il n'avait cessé de chérir, qu'il pressait en pleurant contre son cœur, étaient convulsivement serrés dans ses mains lorsque l'on releva son cadavre sanglant. La jeune femme est dans un état qui fait craindre pour sa raison.

Le conseil-général de la Drôme, dans sa dernière session, ayant émis le vœu qu'une chaire spéciale de notariat fût établie dans chaque école de droit et devint obligatoire pour tous les candidats au titre de notaire, M. le ministre de l'instruction publique vient de répondre à M. le préfet, qui lui avait fait cette communication, qu'il prendra en grande considération la demande du conseil-général, lorsqu'il s'agira de donner à l'enseignement du droit de nouveaux développements.

Mardi dernier, un militaire, qui suivait la route de Valognes, atteignit une jeune fille qui allait dans la même direction; il lui proposa de faire route ensemble; la jeune fille y consentit, quoiqu'avec une certaine répugnance, répugnance qui ne tarda pas à être justifiée par certains propos que lui tint le soldat. Arrivés à une auberge, les deux voyageurs y entrèrent; le soldat étant sorti, la fille confia à l'aubergiste qu'elle ne se souciait pas de continuer sa route avec le militaire, attendu qu'il lui avait tenu des propos qui lui déplaisaient, et que, d'ailleurs, elle avait de l'argent. — Qu'à cela ne tienne, répondit l'aubergiste, montez en haut, je vais lui dire que vous êtes partie. Il le lui dit en effet, le militaire reprit sa route, mais ayant marché long-temps sans rien voir, il conçut quelques soupçons que le trouble de l'aubergiste semblait confirmer. Il rencontra un gendarme, et le pria de l'accompagner à l'auberge. Ils s'y rendirent ensemble, et demandèrent où était la jeune fille. L'aubergiste répondit qu'elle n'en savait rien; mais ils insistèrent, montèrent à la chambre; le lit était dérangé; ils l'examinèrent et trouvèrent la jeune fille morte, étouffée entre deux matelas.

Depuis quelques jours on n'entend parler à Vesoul que de scènes sanglantes, de malheurs qui effraient l'imagination. Ainsi, on annonce qu'un habitant de Fleurey-les-Faverney a tué sa femme qui était enceinte et près d'accoucher. On raconte encore qu'un habitant de Luxeuil a tué d'un coup de fusil un homme qui passait dans la rue, avec lequel il n'avait point de querelle, et que peut-être il ne connaissait pas. Aussi ce funeste événement est-il attribué à un état d'exaltation furieuse qui ôtait la raison à son auteur, dont je n'ai pu savoir le nom.

On nous signale un fait extraordinaire, c'est que pendant l'année qui vient de s'écouler, il n'y a eu ni mariage, ni naissance, ni décès dans la commune de Cadarsac, dont le maire a remis les registres de l'état civil dans le même état qu'il les avait reçus. On ne peut pas rencontrer un exemple plus frappant d'amour du célibat, de continence et de santé.

Une bouchère d'Arras vient d'être victime d'un accident déplorable. Cette dame, la main sur la viande, indiquait l'endroit d'où il fallait séparer le morceau. Le garçon boucher, empressé d'obéir aux désirs de sa maîtresse, laisse tomber le couperet, et détache presque entièrement trois doigts de la main indicatrice. On regarde l'amputation comme indispensable.

Il y a quelques jours, la justice avait opéré une descente chez un notaire de la capitale, à l'occasion de la faillite de M. Gilles, qui avait été lié d'affaires avec lui. Nous apprenons aujourd'hui que la chambre des notaires de Paris, jalouse de la considération qui doit rester attachée à cette profession, intervient activement pour déterminer le notaire compromis à renoncer, en faveur des créanciers dépouillés, à l'hypothèque conditionnelle qu'il s'était fait consentir par le débiteur, à moins qu'il ne veuille vendre sa charge.

Variétés.

Lettre de M. Aimé Ledoux, épiciier, en réponse à la lettre de M. Joseph Leroux, adressée à M. Carter.

MON CHER CONFRÈRE.

Dimanche dernier, votre lettre adressée à M. Carter m'est parvenue par le journal *L'Entr'acte*, au moment où je pesais une livre de mélasse, et je ne vous cachai pas qu'elle m'a rempli d'amertume (votre lettre et non ma mélasse). J'éprouve même le besoin de vous adresser quelques réflexions à ce sujet, et je le fais à l'aide d'une plume d'oie qui me tombe sous la main.

Je suppose d'abord que vous avez puisé vos idées dans un cornet de poivre, car elles en ont le piquant.

Vous avez sans doute employé pour écrire, un clou de girofle que vous avez trempé dans le vinaigre, car vos phrases sont pleines d'amertume et de fiel.

Permettez-moi de vous le dire, vous avez manqué

à tous les égards que vous deviez à vous-même, à votre épouse et à tous vos honorables confrères.

Que deviendra maintenant, dites-moi, cette inscription funéraire qui s'est perpétuée jusqu'à nous, dans la respectable classe dont nous avons l'agrément de marcher avec :

« Bon citoyen, bon père, bon époux, et bon garde national. »

Déjà nous ne sommes plus garde nationale, et vous venez encore ôter le plus beau fleuron de notre haute réputation. C'est un crime de lèse-épicerie.

Et puis, que deviennent ces vertus privées et domestiques dont le vulgaire s'est plu à orner le front de l'épicier en général? Que deviennent ces traditions patriarcales qui le représentent se promenant sur les quais, sa moitié sous un bras, et son parapluie ou un melon sous l'autre?

A la place du riflard (ainsi que le dit le vulgaire), vous lui avez mis à la main une cravache et un fouet de poste. — C'est nous traiter un peu cavalièrement.

Jusqu'à ce jour, il était de bonne tradition que l'épicier fût... battu et content. Cela était convenu.

Nous avions arrangé nos affaires et notre humeur là-dessus, et voilà que votre caprice vient bouleverser nos habitudes de plusieurs siècles.

Dans ce temps d'inconséquences, nous étions restés toujours conséquents avec nous-mêmes, et vous, vous êtes venu démentir tout à coup cette noble vertu qui ne nous fit jamais déroger.

Oh! cher confrère, vous avez agi comme un mauvais épiciier, comme un mari brutal, comme l'homme le moins galant de toutes les parties du monde, et même plus.

J'ai vu ce M. Carter auquel vous avez adressé votre lettre. J'avoue qu'il m'a fait plaisir, grand plaisir. Plus d'une fois, j'ai frissonné d'émotion, et je le déclare l'homme le plus étonnant et le plus courageux de France. Mais au bout du compte, M. Carter ne compte que les animaux féroces.

Si vous mettez votre moitié sur le même rang, vous y arrivez vous-même, vous qui êtes la seconde moitié. Jugez combien cela serait dégradant.

Il peut se faire qu'il dompte votre épouse ainsi que vous le désirez, mais il vous en coûtera cher, car dans ces sortes de cures c'est toujours le mari qui paie les frais à ses dépens.

Je finirai en vous citant l'opinion d'un sage qui a dit qu'il n'y avait de femmes vertueuses que celles qui criaient sans cesse.

C'est ce que je vous souhaite, en vous recommandant de revenir à des sentiments plus doux : essayez bien les verres de vos lunettes, élevez vos enfants dans les bons principes et dans la casse, soignez votre commerce de pruneaux, ne vous laissez jamais aller... à la colère : mais flattez votre femme, caressez-la et laissez-vous battre, et j'ose assurer que vous serez l'époux le plus heureux du département.

AIMÉ LEDOUX.

P. S. Méfiez-vous du cousin Eugène.

Couillisses.

C'est mardi prochain que M. Levasseur, première basse-taille de l'Académie royale de musique, se fera entendre pour la première fois à Lyon (si la santé de M. Siran le permet). C'est dans Robert que M. Levasseur se fera entendre la première fois. Viendront ensuite les *Huguenots*, le *Philire*, etc., etc.

* Van-Amburgh, le rival de Carter, commence aujourd'hui ses représentations à Rouen au théâtre du Cirque, les pensionnaires de M. Iscuard, moins consciencieux ou complaisants que ceux de M. Provence, ayant refusé leur concours pour les représentations de cet autre célèbre dompteur d'animaux.

* Breton donne en ce moment des représentations à Chambéry. On applaudit beaucoup les jambes de notre comique dans la capitale du royaume des marmottes.

* M. Alexandre Billet, l'un des pianistes les plus remarquables sortis du Conservatoire, est en ce moment à Lyon, où il se propose de donner un concert vendredi prochain dans la salle de l'hôtel du Nord. Mme d'Alberty a bien voulu lui prêter son concours, ce qui ne peut manquer de rendre cette soirée fort attrayante.

Le Rédacteur responsable, PAUL PRÉAUD.

40 FR. PAR AN
Pour Paris.

LE CAPITOLE,

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

48 FR. PAR AN
P^r les Dép.

Principes Politiques :

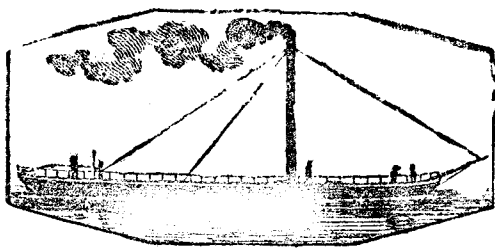
LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.

LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre, et nos frontières naturelles du Rhin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du **CAPITOLE**, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries *sur augmentation de prix.* (Toute demande doit être affranchie.)



COMPAGNIE GÉNÉRALE.

BATEAUX A VAPEUR

LES DÉPARTS POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES

Ont lieu, tous les jours, à SIX HEURES du matin, du port de la Charité.

PÂTE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.



Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies, à des prix très-modérés, grande rue Mercière, au coin de l'allée de l'Argue.

COSTUMES DE BALS.

Mad. Chevalier à l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours son magasin de costumes pour bals masqués et bals particuliers; elle y apportera les mêmes soins que les années précédentes. Elle demeure toujours place des Terreaux, n. 1, au 4^me.

A LOUER OU A VENDRE.

Jolie petite maison à louer ou à vendre, située à Montplaisir, près de la Guillotière, route de Grenoble.

S'adresser à M. Rivière, au dit lieu.

On donnera toutes les facilités pour les paiements.

A VENDRE DE SUITE.

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le sieur Pinalet, fabricant de Navettes, demeure actuellement, côté St-Sébastien, n. 9, au premier étage.

PARIS DRAMATIQUE.

Pièces en vente.

Le Naufrage de la Méduse, vaudev.	1 act.	5 s.
Le Camp de Fontainebleau, vaud.	1 act.	5
Le Marquis de Brancas, comédie.	3 act.	6
La Folle de Toulon, drame.	3 act.	8
Père Brice, drame.	5 act.	6
Un cœur et 50,000 liv. de rente, v.	1 act.	5
Trois Portraits même numéros, v.	1 act.	5
Les Brasseurs du Faubourg, vaudev.	1 act.	5
Une mauvaise plaisanterie, vaud.	1 act.	5
La fille du Pacha, vaudeville.	1 act.	5
Les vacances Espagnoles, vaudev.	1 act.	5
La France et l'industrie, vaudev.	1 act.	5
Belz et Buth, vaudev.	2 act.	6
Le Serment d'Ivrogne, vaud.	1 act.	5
Thimoléon le Fashionnable, vaud.	1 act.	5

Au bureau de la *Chronique Lyonnaise*, rue Mercière, 38.

SOMMÉ.

BOTTIER,

Rue Royale, n. 23 à Lyon.

CI-DEVANT RUE SAINT-MARTIN, n° 43, A PARIS,

Offre les mêmes bottes que l'on vent ici 24 fr aux prix suivants, savoir :

Bottes de commande, fines ou fortes.	19 fr. 50 c.
Les mêmes, les prendre toutes faites.	18 »
Bottes en liège, de deux manières.	20 et 25 »
Bottes basses et ml-basses, de liège.	14 et 16 »
Remontage de bottes fines ou fortes.	15 »
Ressemelage de bottes,	6 50

Il achète et vend tout au comptant.

FONDS A VENDRE,

Un fonds d'aubergiste, situé à Vaise, très-bien achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, lits montés, billard, etc., etc.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC.

M. Rousseau, du Gymnase, à l'honneur d'informer le public que son magasin de travestissement pour soirées et bals, vient d'être augmenté d'un grand nombre de dominos et costumes de modes sur les gravures les plus écentes des bals de l'opéra. On pourra commander chez lui des costumes qui seront confectionnés dans les 24 heures, place du Plâtre, 16, au 2^me à Lyon.

N. B. Grand assortiment de Masques.

MEUTE COMPOSÉE DE 12 A 14 CHIENS,

A VENDRE

En totalité ou séparément.

S'adresser à M. le comte DE MONTMORT, à La Boulaye, près Toulon-sur-Arroux, ou à M. DE GEVAUDAN, à Concey par Luzy (Nièvre.) (120.)



FONDS A VENDRE

Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle située cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

CARNAVAL DE 1840.

Nous recommandons à nos lecteurs, le nouveau magasin de costumes de bals, pour dames, tenu par Mad. Herguez, rue de la Préfecture, 10, à l'entresol. On y trouvera dominos, habits de caractères en tous genres et dans les goûts les plus nouveaux. Mad. Herguez, se charge de faire confectionner tous les costumes qui seront commandés.



De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épuisements, palpitations et toutes les maladies de poitrine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Stoechas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 25, à Lyon.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois. A toutes heures diners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÉTES

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, rougeurs de la peau, ulcères, pertes blanches les plus rebelles, et de toute acreté ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop dépuratif-végétal de Séné.

Extrait du précieux recueil des recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n. 23, à LYON. — A Saint-Étienne, chez M. Chermeson, pharmacien, rue de la Comédie. (109).

Une personne d'un âge mûr, parfaitement au courant de la comptabilité, ayant été pendant trente ans dans le commerce, désirerait trouver une place comme teneur de livres, Caissier et en général tout emploi de quelques heures de travail par jour. Il verserait au besoin quelque fonds dans un commerce qui le prendrait pour en diriger les opérations. L'honneur, la probité et les connaissances générales de la personne sont les titres principaux sur lesquels elle se fonde pour mériter de ceux qui l'occuperont une confiance entière. — S'adresser au bureau du journal. —

SALON EGLINTOUN.

Cours permanent de Langues vivantes, places des Terreaux, n. 4.

Quatre professeurs recommandables à tous les titres, ont eu la pensée de se réunir et d'organiser un cours permanent de langues anglaise, italienne allemande et espagnole. Nous avons assisté à plusieurs leçons, et nous pourrions porter le jugement le plus favorable sur la clarté de leur méthode, sur l'habileté de leur enseignement, si l'affluence et le choix des auditeurs; empressés de répondre à leur appel, ne témoignaient mieux que toutes nos paroles de l'excellence de l'idée qui les a inspirés.

Nous engageons donc vivement les personnes désireuses de se livrer avec fruit à l'étude des langues vivantes à se hâter. Le salon Eglintoun sera bientôt trop petit, pour contenir la foule qui se presse d'y prendre place; on peut s'inscrire tous les jours, à l'adresse ci-dessus désignée, de deux à quatre heures.